

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 26/01/2026**

Présents : BLAUGY Pascale, BONHOMME Yolande, Malfant Michèle, MERLE Marie-Christine, CHABANON Philippe, COMTE Cédric, DUNIS Damien, GERENTON Laurent, PAPARIC Thierry, TOURETTE-CHAURAND Samuel.

Absent excusé : M. BOURGON Jérôme

Secrétaire de séance : Mme BONHOMME Yolande

Quorum atteint.

- 1 - Désignation secrétaire de séance. Vote à l'unanimité. **Délibération 2026-01-01**
- 2 - Validation du CR du conseil municipal du 15/12/2025. Vote à l'unanimité. **Délibération 2026-01-02**
- 3 - Création d'un emploi non permanent pour accroissement d'activité au service technique. **Délibération 2026-01-03**. Il a été évoqué la nécessité de créer un emploi contractuel au sein du service technique pour faire face à un accroissement temporaire d'activité. Cette décision fait suite à la fin du contrat saisonnier d'un agent, arrivé au terme de ses six mois, rendant indispensable le recrutement d'un personnel supplémentaire afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du service. Après délibération, le conseil municipal a validé à l'unanimité la création de cet emploi temporaire au poste « **d'agent communal** ».
- 4 - Création d'un emploi non permanent pour accroissement d'activité au service administratif. **Délibération 2026-01-04**  
Il a été proposé la création d'un emploi non permanent au poste de « **secrétaire général de mairie** » pour une durée de 5 semaines, renouvelable si nécessaire, compte tenu de l'accroissement d'activité. Cette mesure intervient afin d'assurer la continuité du secrétariat municipal, précédemment assuré par le service de remplacement du CDG 43 depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2025, service payant. Après délibération, le conseil municipal a validé à l'unanimité la création de cet emploi temporaire.
- 5 - Renouvellement de la caution bancaire carrière de Briançon. **Délibération 2026-01-05**.  
Le conseil municipal a été appelé à se prononcer sur le renouvellement de la caution bancaire accordée par le Crédit Agricole LHL pour garantir les engagements financiers liés à l'exploitation de la carrière de Briançon. Montant 8604€ sur 1 an (2026-2027) avec une commission annuelle d'1% et 80€ de frais de dossier. Après examen des conditions, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de renouveler la caution bancaire aux conditions proposé par le Crédit Agricole LHL.
- 6 – Attribution subvention à l'Amicale de la Résistance et du Maquis et leurs Amis du secteur de BRIOUDE. **Délibération 2026-01-06**  
Le conseil municipal a été appelé à se prononcer sur le courrier de demande de soutien de la part de l'AMRA Brioude qui souhaite rénover le monument mémorial de Bard pour sensibiliser les visiteurs du site à l'histoire des lieux et de la libération du brivadois. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'octroyer une subvention de cent (100) euros.

7 – QUESTIONS DIVERSES :

Il a été évoqué les points suivants :

- Convention avec la Com-Com pour les prêts de livres à titre gratuit
- RTE Praclaux-Issoire
- Elections municipales : organisation du bureau de vote.

Madame le Maire a levé la séance à 22h.  
Fait à Lachaud-Curmilhac le 26/01/2026

Mme Yolande BONHOMME  
Secrétaire de séance



Mme Michèle Malfant  
Maire.

